

PROMINIS

Prenons soin de votre avenir

Conseiller :

QUENTIN GUEZENEK
22 Av. Borriglione 06100 Nice
06 99 20 34 93
quentin@prominis.fr



FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Le présent document résume toutes les informations légales que le conseiller doit avoir communiqué au client dès l'entrée en relation. Vous avez confié, ou êtes sur le point de confier, la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants:

L'entreprise	SARL unipersonnelle PROMINIS Siège social : 22 avenue Borriglione 06100 Nice SIREN : Nice B 803 744 283 NAF/APE: 6622Z
--------------	---

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller, Quentin Guézéneq, est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro d'immatriculation 14005261 au titre des activités réglementées suivantes:

- CIF (Conseiller en Investissements Financiers) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF - 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org)
- IAS (Intermédiaire en Assurance) courtier B
- IOBSP sous le statut de Mandataire non exclusif en opérations de banque et services de paiements

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 61 rue Taitbout, 75436 PARIS cedex 09 - www.acpr.banque-france.fr)

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

Assurances souscrites auprès de Zurich (numéro de police : 7400026945) pour des montants de : 1.000.000 € (CIF) ; 2.500.000 € (IAS) et une garantie financière de 115.000 €

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté par courrier, par téléphone ou par mail.

Adresses des médiateurs :

- Médiateur de l'Anacofi, 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris
- Médiateur de l'AMF, Mme Marielle Cohen-Branche, 17 place de la Bourse, 75002 Paris
- ACPR Médiation Assurance, 61 rue Taitbout, 75009 PARIS

Votre Conseiller s'engage à accuser réception de votre réclamation sous dix jours ouvrables, sauf si la réponse est apportée au client dans ce délai ; et à y répondre deux mois maximum après la date de réception de la réclamation sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

OFFRE CONSEIL (Prix hors TVA à 20%)

BÉNÉFICIAIRES	PRESTATIONS (1)	SUR MESURE	ACCOMPAGNEMENT PROMINIS (2) Actualisation continue & Conseil proactif		
			PACK DIRIGEANT 1 000€/an	PACK SOCIAL 1 250€/an	PACK ENTREPRISE 1 500€/an
	AUDIT SOCIAL ET FINANCIER		Sur devis (entre 1000€ et 2000€)		
DIRIGEANT	CONSEIL DIRIGEANT	x	INCLUS		
	MISSIONS DIRIGEANT				
	Protection de la famille et de ses revenu	400€	INCLUS		
	Création de patrimoine par l'entreprise	1 000€	500€		
	Optimisation de la rémunération et des bénéfices	2 000€	1 500€		
SALARIÉS	CONSEIL SALARIÉS	x	INCLUS		
	MISSIONS SALARIÉS				
	Solutions de protection sociale	750€	INCLUS		
	Solutions d'optimisation de rémunération	2 500€	1 500€		
ENTREPRISE	CONSEIL ENTREPRISE	x	INCLUS		
	MISSIONS ENTREPRISE				
	Protection de l'entreprise	500€	INCLUS		
	Solutions de trésorerie	1 000€	INCLUS		
	Forme sociale et holding	1 500€	750€		

(1) Des prestations complémentaires et spécifiques sont disponibles sur devis : conseil en transmission et cession d'entreprise, conseil en immobilier d'entreprise, actionnariat salarié, bilan de carrière et estimation de droits à la retraite, ...

(2) Accompagnement Prominis : Suivi annuel et proactif à travers des contacts mensuels et rendez vous trimestriels

OFFRE COURTAGE

ACTE	TARIF (3)
Courtage en assurances de personnes, hors assurance-vie	Selon les conditions générales
Courtage en assurance vie et contrat de capitalisation	4,50%
Intermédiation en épargne salariale	Frais d'entrée
	4,00%
Intermédiation de parts de SCPI	Selon les conditions générales

(3) Tarifs valables sur les produits pour lesquels l'assureur n'impose pas une grille

Pour effectuer sa mission, votre conseiller peut collaborer avec un autre CIF, avocat, notaire, expert-comptable, intermédiaire en opération de banque. Le client accepte par la présente que son conseiller traite la mission en interprofessionnalité et transmette les éléments du client aux professionnels cités ci-dessus.

PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

NATURE	NOM	TYPE D'ACCORD	MODE DE RÉMUNÉRATION
Courtier Grossiste	Cipres Vie, April, Alptis	Co-Courtage	Commission
Assureur	Cardif, Generali, AG2R	Courtage	Commission
Plateforme	Eres	Co-Courtage	Honoraires / Commission

Les noms des autres compagnies avec lesquelles le professionnel a un accord, seront communiqués sur simple demande. Aucun partenaire ou fournisseur ne détient de parts dans le capital de la société.

AVERTISSEMENT

Vous avez émis le souhait d'obtenir une réponse d'un professionnel contrôlé exerçant une activité réglementée.

Conformément aux principes de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés nous vous rappelons que la présente collecte d'information ainsi que leur exploitation sont effectuées dans votre intérêt et ont pour finalité de permettre au professionnel de fournir un conseil adapté à votre problématique (préciser si possible la/les questions posées, le périmètre de la mission confiée).

La qualité de son travail dépendra étroitement de la véracité, de l'exactitude et de l'exhaustivité de vos réponses à ce questionnaire.

Si vous ne souhaitez pas répondre à certaines questions, vous devez savoir que la mission ne pourra pas être dite personnalisée et que les process CIF agréés et contrôlés ne s'appliquent plus. Votre conseiller ne pourra vous fournir qu'une prestation d'information ou de recherche, une mission relevant d'un autre métier réglementé ou de la sphère non financière.

Votre conseiller s'est engagé au respect de règles de bonne conduite incluant le secret professionnel et la protection de vos données personnelles.

Vous disposerez toujours d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification des informations personnelles détenues par votre conseiller sauf pour celles nécessaires à l'exercice de sa profession, ou imposées par la loi. Il peut être exercé auprès de Monsieur Quentin Guézéneq.

Vous reconnaissez avoir connaissance des tarifs de votre conseiller, de ses méthodes de travail et avoir en votre possession sa fiche d'information légale ANACOFI-CIF.

Monsieur / Madame _____

certifient avoir reçu leur exemplaire de fiche d'information légale.

Date et signature du client



PROMINIS
Prenons soin de votre avenir